

doute l'ensemble des mesures validées par PwC et rejeter globalement la proposition de plan de redressement.» Faut-il comprendre que les dés sont pipés? Même si l'entente de septembre 2007 prévoit que le rapport de PwC peut être «accompagné des commentaires de l'UQAM» (il est aussi prévu que le C.A. pourra ajourner au 6 mars pour «laisser aux membres le temps de bien prendre connaissance de l'ensemble du dossier et de ses perspectives»), quel est le poids réel du C.A. et des différentes instances devant la situation? Et celui des étudiantEs?

Et la suite?

D'abord, le dossier complet transmis à l'Université du Québec sera analysé par une firme comptable qu'elle a mandatée, Ernst & Young (E&Y). Les commentaires que pourront faire E&Y et l'Université du Québec seront transmis à l'UQAM.

Ensuite, le dossier complet sera transmis à un «Comité de sages» nommé par la ministre qui étudiera l'ensemble du dossier et «adressera ses recommandations à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à l'Université du Québec et à l'UQAM».

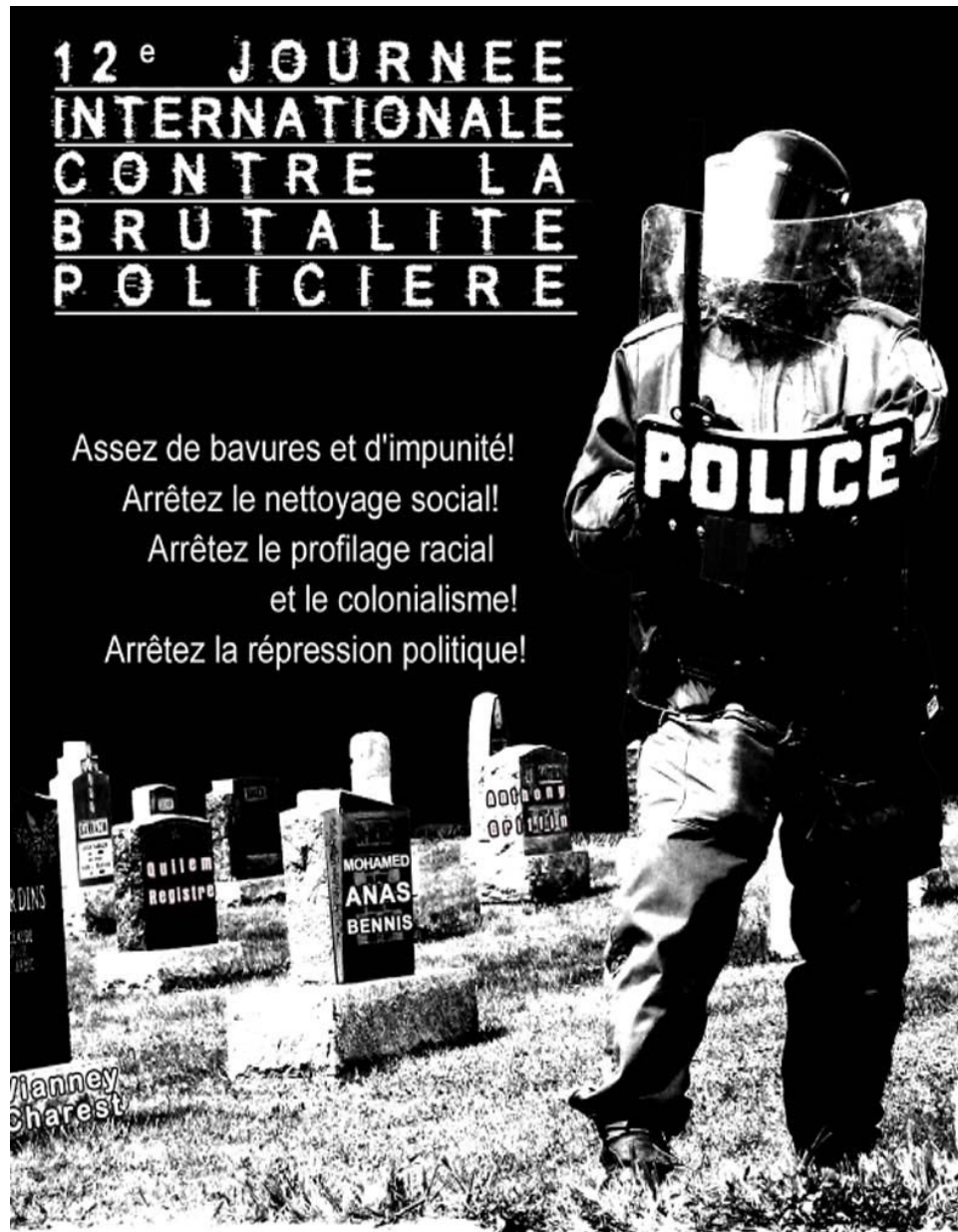
Puis, l'UQAM, comme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, et l'Université du Québec, «pourra se prononcer sur les recommandations du Comité des sages».

Enfin, selon l'entente tripartite de septembre 2007, «l'adoption d'un plan d'action pour la suite des choses devrait requérir l'accord des parties sur celui-ci et être convenue à partir de tout ou partie de ces recommandations».

Et après? La mise en application des propositions du plan de redressement par les instances compétentes, et un changement profond du visage de l'UQAM...

SOUPER DE L'AEMSP À LA CABANE À SUCRE

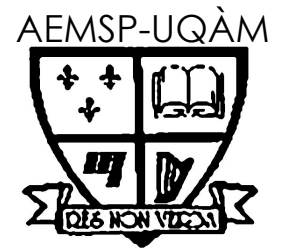
Venez au plus vite vous procurer votre billet au local de l'AEMSP pour la modique somme de 10\$. Cet événement réunissant tous les membres de l'AEMSP désirant se sucrer un peu le bec et passer du temps entre amiEs aura lieu le jeudi 20 mars 2008 à l'Érablière Charbonneau de Mont-St-Grégoire. Le départ se fera à 17h30 à l'UQAM et le retour autour de minuit. Au programme : Bon repas, bonne musique et plaisir assuré!



MANIFESTATION

samedi 15 mars 2008 à 15:00 au carré  BERRI

organisée par le collectif opposé à la brutalité policière
cobp@hotmail.com 514-395-9691 cobp-mtl.ath.cx



INFO SCIENCE PO

Édition du Lundi 3 mars 2008

Dans ce numéro:

- Tout sur le retour en classe
- Pourquoi notre grève est-elle légitime?
- Dépôt du plan de redressement
- Invitation pour la cabane à sucre



RENÉGOCIATION DES ENTENTES D'ÉVALUATION LORS DU RETOUR EN CLASSE

L'AEMSP ayant déclenché la grève le 20 février jusqu'au mercredi 5 mars (où se tiendra l'assemblée de reconduction), de nombreuses interrogations à propos du retour en classe éventuel nous ont été adressées. Nous tenterons d'y répondre ici de façon générale, tout problème particulier pouvant (et devant) nous être signalé pour trouver des solutions spécifiques.

Tout d'abord, comme cela a été le cas le 20 novembre dernier pour la validation de la session d'automne 2007 (CE-432-SP), la Commission des études a statué le 19 février dernier (CE-436-1) que les ententes d'évaluation devront être réouvertes, à la majorité de la classe, afin de réaménager la session et d'atteindre les objectifs académiques du cours.

Ceci implique que lorsque la grève sera terminée, les ententes d'évaluation DEVRONT ÊTRE RENÉGOCIÉES

avec les enseignantEs lors du premier cours. Ainsi, il ne pourra y avoir lors de cette séance ou lors de la période de grève, de remise de travaux ou d'examen ou de prestations académiques quelconques (séminaire évalué, cours dont la présence est évaluée, exposé oral, atelier, etc.).

Dès l'instant où une semaine de cours est annulée en raison de la grève, il ne peut y avoir de remise de travaux ou d'examen puisque l'entente d'évaluation doit être refaite. Les enseignantEs ne peuvent pas présupposer que la formule d'entente rédigée au début de la session sera maintenue. Ils/elles devront attendre qu'une nouvelle entente d'évaluation soit adoptée lors du retour en classe avant de procéder à quelque évaluation que ce soit. Bref, les étudiantEs peuvent remettre des travaux lors de la première séance de cours à la fin de la grève (parce qu'on peut toujours remettre nos travaux en avance, et l'AEMSP vous encourage à le faire), mais les enseignantEs ne peuvent pas l'exiger (la date de remise doit être plus tard).

C'est donc à vous, étudiantEs, de renégocier avec vos enseignantEs l'entente d'évaluation et de vous assurer que la participation à la grève, obtenue par mandat de l'assemblée générale, ne pénalise aucunE étudiantE, tant sur le plan des apprentissages que sur le plan des évaluations. Nous insistons sur le fait que personne, tant de manière individuelle que collective ne devrait être pénalisé pour avoir respecté le mandat d'assemblée générale. Pour ce faire, vous devez, en début de cours, proposer la réouverture à votre groupe. Cependant, conformément au règlement numéro 5 des études de premier cycle, cette proposition doit être adoptée à l'unanimité. Par contre, compte tenu du caractère exceptionnel de la présente situation et du flou entretenu par la direction et certainEs enseignantEs, vous pouvez tenter de réouvrir l'entente À LA MAJORITÉ. Dans le cas de confrontation, de litige, d'injustice ou de désaccord, il est possible de faire appel au Directeur du département de science politique Jean-Guy Prévost et il agira à titre d'arbitre pour la résolution du conflit.

Enfin, le 19 février dernier, la Commission des études a statué à majorité que la semaine de lecture constituait une semaine d'activité académique. Ainsi, les heures perturbées par la grève lors de la semaine de lecture (l'équivalent de 3 heures par cours) devront être rattrapées en classe par les groupes-cours.

Merci de nous signaler tout cas problématique.

Association étudiante modulaire de science politique (AÉMSP)
Local A-2430, (514) 987-3000 poste 4753

PS : LES COURS SUIVANTS ONT TOUJOURS LIEU malgré la grève, puisqu'ils sont cammandés par d'autres modules: POL1500-31, POL1600-21, POL1800-11, POL4422-20, POL4470-40, POL4701-10, POL4762-30, POL5410-20, POL5440-30 et POM2002-10.

*La résolution concernant la validation de la session d'automne 2007 se trouve sur le lien suivant (qui ne peut être consulté qu'à l'UQÀM): http://www.instances.uqam.ca/ce/reso/Novembre_07_2/10941.html

*La résolution concernant la validation de la session d'hiver 2008, adoptée le 19 février dernier se trouve sur le lien suivant (qui ne peut être consulté qu'à l'UQÀM): http://www.instances.uqam.ca/ce/reso/Fevrier_08/10991.html

*Le règlement numéro 5 (sur les études de premier cycle) comporte les articles suivant quant à la renégociation des ententes d'évaluation :

Règlement no 5
Règlement des études de premier cycle, Article 6 : Évaluation des études et notation

6.9.5 Modification de l'entente
Sur préavis de changement au cours précédent, l'entente signée peut être modifiée avec l'accord de la professeure, du professeur, de la chargée de cours, du chargé de cours, de la, du maître de langues responsable du groupe-cours et à l'unanimité des étudiantes, étudiants présents.

6.9.6 Litige relatif à une entente d'évaluation
En cas de litige relatif à une entente d'évaluation, litige pouvant toucher l'établissement de cette entente, sa modification ou son interprétation, le dossier est transmis par la directrice, le directeur ou la, le responsable du programme concerné à la directrice, au directeur du département dont relève le cours. La directrice, le directeur du département tranche le litige. Les conseils académiques se dotent d'une procédure d'appel en cas de litige. La décision prise à cette étape est finale.

Contre la violence administrative! RÉAGISSONS!

MARDI 4 MARS: JOURNÉE D' ACTIONS CONTRE LE CONSEIL D' ADMINISTRATION!

**7h30(pile): Départ du Square-Berri
12h30: Festin public
15h30: départ pour le CA de l'UQAM**

NOTRE GRÈVE EST LÉGITIME

Plusieurs commentaires et remarques péjoratives ont été dirigés vers la légitimité du mandat de grève de l'AEMSP, tant du niveau des professeurEs que de certainEs étudiantEs. Il est donc important de préciser certains faits.

Premièrement, l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et de droit) n'est pas une fédération dont les différentes associations modulaires sont membres. En effet, contrairement à ce que l'on définit par fédéralisme, où les membres délèguent certains de leurs pouvoirs à un organisme central, l'AEMSP conserve tous ses pouvoirs. Aussi,

si l'on fait un bond en arrière, l'AFESPED est une association des plus récentes. Elle fût créée en 2002 afin de répondre aux besoins nouveaux résultant de la mise en place de la faculté de science politique et de droit. L'AEMSP par contre, existe depuis les tous débuts du programme de science politique à l'UQÀM.

De plus, lors du référendum de grève de l'AFESPED du 11 février dernier, le résultat fût le rejet à faible majorité (50,6 %) de la proposition de grève générale illimitée. Ce résultat implique donc qu'aucun mandat d'action ou d'inaction n'a été mis en place. Par conséquent, il ne lie pas les membres de l'AFESPED.

Ainsi, lorsque des membres du module de science politique ont voulu discuter de la possibilité de grève générale illimitée au niveau modulaire, la tenue d'une assemblée générale était des plus légitime et appropriée. La suite vous est connue. Le quorum de l'assemblée du 20 février fût atteint, et le mandat de grève générale illimité adopté à forte majorité. Le tout, dans les règles de l'art!

DÉPÔT DU PLAN DE REDRESSEMENT : IL EST MINUIT MOINS DIX...

Après avoir été reportée maintes fois, c'est lors de la séance du Conseil d'administration de l'UQÀM du mardi 4 mars que sera déposée la proposition de plan de redressement en préparation depuis le printemps dernier. Mais savons-nous vraiment à quoi nous en tenir? Alors que Maître Corbeau nous martèle que la reconquête de l'équilibre budgétaire se fera «dans le respect de la mission institutionnelle™» (il en avait fait sa marque de commerce avant même de poser sa candidature au rectorat) qu'il ne peut nous définir, les syndicats du personnel et les associations étudiantes craignent que l'ensemble des mesures proposées par le plan ne nuise à qualité et à l'accessibilité à l'éducation.

La proposition du «plan pluriannuel d'actions» consiste en un ensemble de mesures qui visent à ramener l'université en équilibre budgétaire en 2011-2012 en augmentant ses revenus et en réduisant ses dépenses. Bien entendu, nous devons nous attendre à d'importantes modifications dans l'organisation du travail, à la suppression d'activités et de programmes, à des augmentations de frais afférents, etc. Ces mesures sont justement la principale source de nos inquiétudes.

PWC ET L'UQÀM

D'autre part, qu'advient-il du rapport de la firme PricewaterhouseCoopers? Essentiellement, PwC «procède à une évaluation complète et rigoureuse de la situation financière de l'UQÀM et remet un rapport à toutes les parties (...) accompagné des recommandations de l'UQÀM». Pour faire son évaluation, la firme examine la proposition de plan de redressement mise au point par l'UQÀM. L'intervention de PwC a des conséquences extrêmement importantes pour l'UQÀM. Trop, même. M. Corbo, dans un communiqué adressé à la communauté universitaire datant du 28 février nous l'illustre bien : «S'il est vrai que PwC pourra mettre en doute la validité de certaines mesures proposées par l'UQAM, il ne sera pas possible de mettre en

- CALENDRIER -

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée Générale de l'AEMSP pour la reconduction de la grève
Date: Mercredi 5 mars 2008
Heure: 12h30
Lieu: JM-400, Salle Alfred-Laliberté

Actions dans le cadre de la grève
Date: Tous les jours de la semaine
Info: www.uqamengreve.org

Levées de cours
Date: Tous les jours de la semaine
Heure: 9h00, 13h30 et 17h30
Lieu: A-2430, local de l'AEMSP
Objet: Tous les jours, l'AEMSP a besoin de bénévoles pour s'assurer que tous les cours de science politique sont levés, conformément au mandat de grève qui a été voté à l'assemblée générale du 20 février. Nous comptons sur vous!

VARIA

Action féministe surprise
Date: Samedi 8 mars 2008
Heure: 19h00
Lieu: Carré Berri
Info: www.cmaq.net/fr/node/29325

Semaine d'ateliers et de réflexions sur la brutalité policière
Date: Les 11, 12 et 13 mars.
Heure: 19h
Lieu: 1710 Rue Beaudry
Comité social centre-sud

Manifestation contre la brutalité policière
Date: Samedi 15 mars 2008
Heure: 15h00
Lieu: Carré Berri
Info: www.cmaq.net/fr/node/29247